

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

80 ans du Massacre d'Ascq : chaque Villeneuvois a rendez-vous, les 23 et 24 mars, avec un pan de son histoire



86 victimes, âgées de 15 à 74 ans. 75 veuves. 127 orphelins.

Le Massacre d'Ascq perpétré par la 12^{ème} division SS Hitlerjugend dans la Nuit des Rameaux, le 1^{er} avril 1944, imprègne depuis toujours l'identité de Villeneuve d'Ascq.

80 ans plus tard, **samedi 23 et dimanche 24 mars 2024**, à l'occasion des cérémonies, les descendants des massacrés, la Ville et la Société historique rendront une nouvelle fois hommage aux victimes de cette tragédie dont le nom même de la Ville, Villeneuve d'Ascq, rappelle le souvenir. À leurs côtés, à travers notamment une exposition (du 24 mars au 12 avril, salle Pierre-et-Marie-Curie), les jeunes générations se sont aussi mobilisées pour entretenir la mémoire et exprimer leur refus d'une quelconque résurgence, en écho à la situation à l'est de l'Europe aujourd'hui.

Samedi 23 mars 2024 à partir de 20h : cortège aux flambeaux dans les rues d'Ascq

17h30 : Inauguration de la plaque commémorative devant la salle des fêtes Pierre-et-Marie-Curie (réservé aux familles)

17h45 : Vernissage de l'exposition « Massacre d'Ascq, 80 ans », réalisée par le service Culture

de la Ville, suivi de la mise à l'honneur de Johanna Treneul, témoin, et André Baratte, rescapé du Massacre qui recevront la Médaille de la Ville par le Maire, Gérard Caudron (réservé aux familles)

19h45 : Dépôt de gerbes (réservé aux familles)

20h : Mise en mouvement du cortège avec les flambeaux vers le Tertre des Massacrés et cérémonie au Tertre des Massacrés

Dimanche 24 mars 2024 : cérémonie officielle

9h30 : Office religieux demandé par les familles des victimes à l'église Saint Pierre d'Ascq

11h : Rassemblement au monument aux morts d'Ascq

11h15 : Départ du cortège vers le Tertre des Massacrés

11h30 : Cérémonie au Tertre des Massacrés

- allumage de la flamme
- dépôts de gerbe
- recueillement

12h : Cérémonie au Carré des Massacrés du cimetière d'Ascq, dépôts de gerbe et recueillement autour des tombes des Massacrés

12h15 : Dépôts de gerbe au Monument des Fusillés du Fort de Seclin

À l'issue de la cérémonie, une réception sera offerte par la Ville à la salle Pierre-et-Marie-Curie.

Avec la participation d'une chorale composée d'élèves de différentes écoles de la Ville.

15h : Concert de la Philharmonie d'Ascq à la salle Debruyne

D'autres rendez-vous :

Vendredi 22 mars 2024 à 20h à l'UGC de Villeneuve d'Ascq : projection de « Ascq 44 : les Martyrs du Nord » des frères Aguesse

Germain et Robin Aguesse, réalisateur, scénariste et monteur pour l'un, réalisateur et producteur pour l'autre et métropolitains, se sont donné pour mission de filmer des moments de l'Histoire parfois méconnus pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. Ce film-documentaire soutenu par la Ville, est construit autour des récits des derniers témoins, Mesdames Béghin, Sabin et Delahaye et Monsieur Baratte.

(Jauge limitée, réservation conseillée).



Du 24 mars au 12 avril, salle Pierre-et-Marie-Curie : exposition célébrant la vie de des 86 victimes

L'exposition « Massacre d'Ascq, 80 ans », relate, via des panneaux, des objets, des vidéos, des textiles, des documents... ce fait historique, met en lumière les 86 victimes et explique comment la tragédie a construit en partie l'identité de la ville.

Le point central de l'expo, la fresque collaborative a été réalisée par des scolaires et les membres du Conseil des Jeunes avec Amélie Boquet. Une dizaine de membres du Conseil des Jeunes s'est en effet investi pleinement dans la préparation des commémorations des 80 ans du Massacre d'Ascq. À travers le dessin, la découpe, la fabrication, ils ont donné forme à leurs pensées et aspirations. Sous la direction bienveillante des animateurs de la Maison de la Jeunesse, et accompagnés par l'artiste Amélie Boquet, les jeunes ont choisi de travailler sur la paix et la place des civils durant la guerre ; l'angle retenu : rendre hommage aux victimes par le biais du travail qu'elles exerçaient.

Les dimanches 24 mars (12h-17h30), dimanche 31 mars et 7 avril (14h30-17h30). En semaine du lundi 25 mars au vendredi 12 avril (13h30-17h) - Salle Pierre-et-Marie Curie, rue de l'Abbé Lemire.



Dimanches 24 mars, 31 mars et 7 avril (14h30-17h30) : ouverture du Mémorial Ascq 1944

Le Mémorial Ascq 1944 rappelle le massacre de 86 civils par des soldats de la 12^{ème} division SS Hitlerjugend, dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944. Installé sur le lieu principal des exécutions, le Mémorial Ascq 1944 évoque l'événement et le replace dans l'histoire de l'Occupation du Nord de la France. Le Mémorial est aussi un lieu de réflexion sur le sort des civils pendant la guerre. Il veut porter un message pour la paix, la tolérance et la fraternité entre les hommes.

Entrée gratuite - 79 rue Mangin 59650 Villeneuve d'Ascq - Tél. 03 20 91 87 57

À savoir :

Le 25 février 1970, les trois communes d'Annappes, Ascq et Flers fusionnent. Mais à Ascq, une protestation s'élève : le nom d'Ascq, commune victime de la 12^{ème} division SS Hitlerjugend ne doit pas disparaître de la carte. La ville nouvelle s'appellera **Villeneuve d'Ascq en mémoire des 86 massacrés** dans la nuit du 1^{er} et 2 avril 1944.

Pour connaître l'ensemble des rendez-vous :

<https://www.villeneuedascq.fr/commemoration-du-massacre-dascq-0>



Contacts presse :

- Jean-Baptiste Legrand, Dga Vie citoyenne et attractivité – tél : 03 20 43 50 56 / 07 63 95 02 46
- jblegrand@villeneuedascq.fr
- Nathalie Arys, directrice Communication & rayonnement - tél : 03 59 31 60 50 / 06 73 63 28 78
narys@villeneuedascq.fr
- Stéphanie Sanchez, directrice des musées municipaux - tél : 03 20 91 91 51
ssanchez@villeneuedascq.fr